# L'Union Européenne et l'Environnement

Et si grâce à l'Europe, on **respirait** mieux ?

**L'air pur est essentiel à une vie saine.** L'UE fait en sorte que chaque citoyen puisse respirer sans mettre en danger son bien être.

L'Europe est souvent intervenue pour la qualité de l'air en fixant **des normes et des objectifs ambitieux** pour une série de polluants, tels que l'anhydride sulfureux, le dioxyde d'azote et les oxydes d'azote, les particules et le plomb.

Toutefois, la pollution atmosphérique cause plus de **400 000 décès prématurés chaque année au sein de l'UE** avec une répercussion sur presque deux tiers de nos écosystèmes et un coût de 4 milliards d'euros en soins de santé.

**L'Europe s'efforce donc de ne pas relâcher les efforts.**

## Objectifs et moyens

**La directive du Parlement européen et du Conseil** de mai 2008 fixe des mesures dans le but de:

- **Définir et fixer des objectifs** relatifs à la qualité de l'air ambiant,
- **Evaluer la qualité de l'air** ambiant dans les États membres,
- **Réunir des informations** sur la qualité de l'air ambiant,
- **Faire en sorte que les informations sur la qualité de l'air** soient tenues à la **disposition du public,**
- **Préserver la qualité de l'air ambiant** lorsqu'elle est bonne et l'améliorer lorsqu'elle ne l'est pas,
- **Promouvoir la coopération entre les États membres** en vue de réduire la pollution atmosphérique.

Exposition réalisée par l'ADRET
Centre d'Information Europe Direct Pyrénées

http://europedirectpyrenees.eu

*Photos : European Commission Icon : Made by Freepik from www.flaticon.com*